

Charles de Beaumont d'Autichamp, général vendéen méconnu (1770-1859)



D'une rare élégance, très courageux, respecté et pondéré, le Comte d'Autichamp est l'un des rares survivants de la guerre de Vendée. Il a vécu jusqu'à l'âge de 89 ans, sous plusieurs régimes, la Révolution, le Premier Empire et la Restauration. Sa longue carrière militaire et politique est exceptionnelle. Ses titres et distinctions sont innombrables : **Pair de France, Commandeur de la Légion d'Honneur, Grand-Croix de Saint-Louis, Grand-Croix de l'Ordre de Saint Ferdinand d'Espagne et Maréchal de camp en 1824.** En 1801, il est élu membre du collège électoral de Maine-et-Loire et **maire de la commune d'Ecouflant près d'Angers.**

Charles de Beaumont, Comte d'Autichamp, est né au château d'Angers le 8 août 1770. Son père, Antoine de Beaumont, Comte d'Autichamp, était Lieutenant du Roy en Anjou et commandant de la ville ayant pour siège le château d'Angers.

Sous la révolution

Comme son père, il choisit une carrière militaire. Capitaine au régiment Royal-Dragons en 1789, il se fait admettre dans la Garde constitutionnelle du Roi laquelle est dissoute le 5 juin 1792. Il continue néanmoins son service, participe à la défense des Tuileries et échappe de justesse au massacre du 10 août 1792 alors qu'il est en compagnie d'Henri de la Rochejaquelein. Près du Pont-Royal, ils se séparent, Henri de la Rochejaquelein réussit à traverser la Seine et Charles d'Autichamp, blessé par trois coups de sabre, les vêtements déchirés, ramasse un morceau d'habit rouge d'un Suisse égorgé et s'enfuit par la rue St-Honoré et le Grand Carrousel. Ayant réussi à rejoindre son ami Henri de la Rochejaquelein, ils sortent ensemble de Paris. Ils rejoignent Orléans où ils achètent une barque et, déguisés en bateliers, conduisent leur embarcation en descendant la Loire jusqu'au château de Saint-Gemmes qui appartient alors au père de Charles d'Autichamp.



Là, après quelques mois de repos, les deux amis se séparent et, tandis qu'Henri de la Rochejaquelein va rejoindre à Clisson son cousin, Louis de Lescure, Charles d'Autichamp rejoint les Vendéens à Saumur le 10 juin 1793 y emmenant avec lui 300 jeunes gens des environs d'Angers. Cette petite troupe forme le noyau des Compagnies Angevines de l'Armée de Bonchamps, son cousin germain, auquel il se rallia. A seulement 23 ans, il est nommé commandant en second de la division de Saint-Florent. Il devient un des chefs de l'insurrection vendéenne.

Le 28 juin 1793, désormais à la tête de la division de St-Florent, il participe au combat de Nort-sur-Erdre puis le 29 juin au siège de Nantes. Le 18 juillet, c'est le grand choc de Vihiers puis le 26 juillet les combats de Mozé sur Louet, Brissac et le Chêne-rond à Erigné.

Le 23 août 1793, le Comte Charles d'Autichamp, Lieutenant-Général, est décoré de l'Ordre de Saint Louis.

Le 1er et le 4 septembre 1793, il participe aux combats des Herbiers, des Quatre-chemins et de Pont-Charrault et le 5 septembre, il remporte la bataille de Chantonay. Le 12 septembre, il repousse les troupes du Général Turreau d'Erigné jusqu'aux Ponts-de-Cé et le 19 septembre c'est la bataille de Torfou et le combat de la Galissonnière. Durant toutes ces batailles, à trois reprises, il eut un cheval tué sous lui.

Le 16 octobre, **sur ordre de Bonchamps, il doit s'assurer du passage de la Loire à St-Florent avec le Prince de Talmont.** Après la défaite de Cholet, le 17 octobre, Charles d'Autichamp dirige la retraite des vendéens jusqu'à la Loire et le 18 octobre, à St-Florent, **il reçoit l'ordre suprême de son cousin, Charles de Bonchamps, âgé de 33 ans, de gracier les 5 000 prisonniers républicains enfermés dans l'Abbaye de Saint-Florent. Charles d'Autichamp s'assura de l'exécution de ce vœu et eut la gloire d'associer son nom à cet acte généreux.** A la mort de Bonchamps, il lui succède dans le commandement de l'armée d'Anjou.



Le 19 octobre, il permet aux vendéens de franchir la Loire et de prendre Ancenis. Puis, c'est la Virée de Galerne avec le 26 octobre, les combats de Croix-de-Bataille et d'Entrammes puis Craon, le 28 octobre. Les 14 et 15 novembre, il tente en vain de prendre Granville. Le 18 novembre, c'est la bataille de Pontorson et les 21 et 22 celle de Dol-de-Bretagne.

Blessé puis capturé à la bataille du Mans, le 13 décembre, il parvient à s'enfuir grâce à l'aide de hussards de la division républicaine de Tilly qui lui donnent un uniforme de hussard. Il se réfugie à Anvers.

Le 17 février 1795, après le traité de la Jaunaye, il revient en Anjou et le 15 décembre 1795, il reprend les armes sous les ordres de Nicolas Stofflet. **Le 24 février 1796, à la mort de Stofflet, il devient Commandant en Chef des troupes de l'Anjou et du Haut-Poitou.**

En mai 1796, conscient de la faiblesse et de la désorganisation de ses troupes, Charles d'Autichamp négocie la paix avec Lazare Hoche, contre l'avis d'une partie de son armée.

La paix revenue, il vit quelques temps à Paris puis se retire au château de la Rochefaton sur la commune de Lhoumois (Deux-Sèvres). C'est dans cette commune qu'il épouse, à 27 ans, Marie-Elisabeth de Vassé de la Rochefaton. Il aura six enfants.

Le 12 juillet 1799, sous le coup de la loi des otages, Charles d'Autichamp doit se cacher. Le 15 septembre, quoique favorable à la paix lors des discussions de La Jonchère, **il participe à une réunion avec les chefs chouans dont Cadoudal en vue d'un soulèvement.**

Le 5 octobre c'est le soulèvement général mais le 29, il échoue devant Cholet et le 2 novembre 1799, il est battu aux Aubiers (79). Le 24 novembre, il signe l'armistice à Angrie (49) avec Hédouville et le 18 janvier 1800 c'est la paix de Montfaucon.

Sous l'Empire

Après sa soumission, Charles d'Autichamp vit la retraite jusqu'à la chute de l'Empire, sans se faire remarquer. C'est durant cette période qu'il devient un élu de la République dans le Maine-et-Loire comme maire d'Ecouflant en 1801. En 1814, il commande la 22ème division militaire d'Angers et **le 5 juillet de la même année, il accueille le Duc d'Angoulême lors de sa visite à Beaupréau.**

Le 5 janvier 1815, il est nommé commandant militaire des départements de la Mayenne et du Maine-et-Loire et le 20 mars il met fin à son commandement.



Durant les cent-jours de Napoléon 1er (20 mars-22 juin 1815), la Vendée connaît un nouveau soulèvement. Le 15 mai 1815, à son quartier-général de la Tourlandry (49), Charles d'Autichamp, au nom du Roi, signe un vibrant appel aux vendéens pour reprendre le combat. Il cite les victoires de Vihiers, Saumur, Gété (Gesté)... pour que les vendéens le rejoignent.

AU NOM DU ROI.

Le Comte CHARLES D'AUTICHAMP, Lieutenant - Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, chargé par Sa Majesté du Commandement de Maine et Loire et de la Mayenne; AUX ROYALISTES.

BRAVES VENDÉENS,

L'EUROPE a retenti de nos combats et de nos victoires. Une occasion nouvelle, et sans doute la dernière, nous rappelle sous les drapeaux. Un attentat moins sanglant, mais plus perfide que celui de quatre-vingt-treize, a été commis dans notre patrie : la trahison a livré le trône de Saint-Louis à un étranger qui fut le fléau de la France, et que l'Europe, inondée du sang qu'il a versé, repousse avec horreur. LOUIS XVIII, victime de sa confiance, a été réduit à quitter sa capitale, et à s'éloigner d'un peuple qui l'adore.

Par ses prétendues *Constitutions*, l'usurpateur, entouré de tous les crimes, ôte à notre religion sa prééminence, et proscriit l'auguste dynastie des Bourbons, tandis que sous le masque d'une apparente douceur, il souffle la persécution contre les ministres des autels.

Ainsi, la cause sacrée de la religion est liée avec celle des fils de Saint-Louis.

Levons - nous donc, braves Vendéens ; reprenons nos armes ; il est temps de venger tant d'outrages, et de secouer le joug qu'on nous impose.

Vous brûlez, je le sais, de combattre pour la plus sainte des causes. Douze ans de repos n'ont point amolli le courage des vainqueurs de Vihiers, de Thouars, de Saumur, d'Erigné, de Fontenay, d'Entrames, de Dol, de Gété, etc.... Vos anciens chefs, tous ceux qui survivront à tant de combats et de périls, et un grand nombre d'autres, vont marcher à votre tête ; les lâches qui ont trahi la patrie fuiront devant nos phalanges ; et bientôt, oui bientôt, le Roi, sur son trône, reconnaîtra la bravoure de ses troupes loyales et victorieuses.

Braves compagnons d'armes, tant que nous fûmes fidèles à Dieu, la victoire aussi fut fidèle à nos drapeaux. Loin de nous la licence du crime et l'esprit de vengeance ! Les hommes paisibles et les propriétés, les femmes et les enfans, seront respectés. La discipline la plus sévère sera observée ; les sages institutions que le Roi a données à la France seront religieusement maintenues. Plus de rivalités ni de divisions ; plus de jalousies ni de défiances : généraux, commandans, chefs de légions, officiers et soldats, nous n'aurons tous qu'un cœur et qu'une âme. Nos augustes Alliés, les Empereurs et les Rois, viennent à notre secours sous les bannières de la France. L'Europe entière est en mouvement ; ses armées innombrables vont marcher vers Paris, et combattre les rebelles.

Français de tous les pays, habitans des villes et des hameaux, accourez sous les drapeaux de l'honneur. Venez vous ranger sous les lis antiques, qui firent la gloire et le bonheur de nos aïeux. DIEU et le ROI, voilà notre devise. La paix dans l'intérieur, et avec les nations, est le but de notre entreprise.

Et vous, soldats, qu'on trompe et qu'on égare, songez aux dangers qui vous entourent, et venez vous rallier à vos frères. Désertez les étendards du crime ; déposez les couleurs de la révolte, ces signes honteux de la trahison et du parjure.

Le mérite et les vertus guerrières seront, parmi nous, les premiers titres à l'avancement et aux distinctions. Les officiers de la ligne, quels que soient leurs grades, les conserveront dans notre armée, et seront recommandés à la munificence du ROI.

Braves amis, vous êtes Français, vous êtes Vendéens, nos triomphes sont assurés.

VIVE LE ROI!

Donné à notre quartier-général de la Tour-Landrye, le 15 mai 1815.

Le Comte CHARLES D'AUTICHAMP.

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

Appel du Général d'Autichamp aux Vendéens au moment du retour de Napoléon de l'île d'Elbe (les Cent Jours)



En quelques semaines, il lève alors une armée de 13 000 vendéens et nomme Prégent-Brillet de Villemorge, Chef d'état-major. Il reçoit l'aide des généraux vendéens Sapinaud, Suzannet et Louis et Auguste de la Rochejacquelin. Face aux vendéens, les généraux Lamarque et Travot commandent les troupes napoléoniennes (environ 9 000 hommes). L'armée vendéenne prend Cholet sans combattre mais est vaincue à Rocheservière les 19 et 20 juin 1815. Le 8 juillet 1815, Charles d'Autichamp termine la fin de son commandement de l'armée Royale de Vendée.

Le 17 août 1815, Charles d'Autichamp est fait Pair de France et Inspecteur général de l'infanterie par Louis XVIII. Il quitte cette fonction à l'avènement de Louis-Philippe 1er. En 1817, il publie ses mémoires sur les événements de 1815.

De 1815 à 1828, Charles d'Autichamp reprend du service et commande plusieurs divisions militaires notamment à Tours et Bordeaux. C'est durant cette période, en 1823, que le Roi Louis XVIII laisse le ministre réactionnaire de Villèle organiser l'expédition d'Espagne pour le rétablissement de Ferdinand VII comme souverain absolu. Charles d'Autichamp y participe à la tête du corps expéditionnaire et ses victoires éclatantes lui valent la distinction de **Grand-Croix de l'Ordre de Saint Ferdinand d'Espagne**.

A son retour d'Espagne, il prend le commandement de la 1ère Division du Corps d'observation des Pyrénées.

En 1830, Charles d'Autichamp à 60 ans et il propose à Charles X de se retirer en Vendée mais le roi refuse. Il se retire alors au château de la Rochefaton à Lhoumois (79).

Sous la Restauration, la dernière guerre de Vendée

La retraite de Charles d'Autichamp sera de courte durée car en mai 1832, il organise une nouvelle insurrection avec **Marie-Caroline de Bourbons-Sicules, Duchesse de Berry, belle-fille du roi Charles X**. Le fils de Cathelineau, le frère cadet de La Rochejacquelin et le neveu de Charette participent également à cette nouvelle aventure.



L'insurrection est étouffée avant même d'éclater en raison des divisions et l'impréparation de ce soulèvement. Après l'assassinat du fils de Cathelineau à la Chaperonnière de Jallais, le 27 mai 1832, la Duchesse de Berry s'enfuit à Nantes, y est capturée le 7 novembre puis emprisonnée à Blaye.

Charles d'Autichamp est condamné à mort par contumace et doit s'exiler durant sept ans en Italie. En 1838, à 68 ans, il demande la révision de son procès et il est acquitté le 3 novembre de la même année. Dès l'annonce de son acquittement, il se retire au château de la Rochefaton pour profiter définitivement d'une retraite bien méritée. Il y décède le 6 octobre 1859 à l'âge de 89 ans.

Ainsi s'achève la vie d'un homme qui luttera pour défendre ses convictions religieuses durant des décennies avec aussi un amour des Armes et de la République en devenant un élu de l'Anjou, région qu'il aimait profondément.

Pour le GRAHL, avril 2021
Michel Besnard, Michel You